

Norme NF C15-100 de juin 2015 - Conception des installations électriques

Date de mise à jour : 12 Juillet 2023

Notre analyse

La norme NF C 15-100 est d'application obligatoire. Elle est rendue obligatoire par plusieurs arrêtés, notamment l'arrêté du 19 avril 2012 relatif aux normes d'installation intéressant les installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs ou encore l'arrêté du 9 décembre 2003 fixant les modalités pratiques de mise en oeuvre des mesures de protection contre les effets thermiques en service normal et en cas de surintensités dans les installations électriques.

Elle a été complétée par une série d'amendements et de rectificatifs. Voir sa version compilée (non disponible gratuitement) sur le [site](#) de l'Afnor.

Norme NF C15-100 de juin 2015 - Conception des installations électriques

Installations électriques à basse tension : Le présent document traite de la conception, de la réalisation, de la vérification et de l'entretien des installations électriques alimentées sous une tension au plus égale à 1 000 volts (valeur efficace) en courant alternatif et à 1 500 volts en courant continu.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Gérer les matériaux et les matériels utilisés par l'électricien

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Faut-il équiper tous les coffrets de comptage de chantier de DDR haute sensibilité ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Je fabrique ou je répare mes cordons prolongateurs, est-ce légal ? Dois-je être habilité ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)